

BUREAU SYNDICAL DU 11 MARS 2021 Compte rendu des délibérations

Le 11 mars 2021 à 17 heures 30, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni par visio conférence TEAMS en raison de la crise sanitaire, en application des dispositions de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 et de la loi n° 2021-160 du 15 février 2021, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

Date de la convocation : 04/03/2021

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 30

Présents :

Pouvoir : 0

Votants :

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 ^{er} Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEN	2 ^{ème} Vice-Présidente		<u>A M DECOOL</u>	X	
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 ^{ème} Vice-Présidente	X			
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 ^{ème} Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 ^{ème} Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOOTE	10 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 ^{ème} Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 ^{ème} Vice-Président	X			
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau	X			
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau	X			
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau	X			
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau	X			
DERAY Dominique	OCHEZEELE	Membre du Bureau	X			
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau	X			
BEUN Bernard	TERDEGHEM	Membre du Bureau	X			
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau	X			
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau				X
RAMAUT Henri	ECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : Mme Danielle VANMAELE

Ordre du jour

- * Approbation du Compte rendu des réunions de bureau du 1^{er} et du 11 février 2021
- * Marchés Publics : Lancement du marché de maintenance, entretien et géoréférencement Eclairage Public, IRVE, Feux tricolores, Armoire de montés en débit et fibre (2 lots)
- * Marchés Publics : Lancement du marché d'achat groupé d'énergie
- * Ressources Humaines : Actualisation du tableau de effectifs
- * Ressources Humaines : Convention avec la CDG 59 pour l'adhésion aux services de prévention du Pôle Santé Sécurité au Travail
- * Ressources Humaines : Accord de principe pour une Mutualisation d'un apprenti ingénieur avec la ville d'Hazebrouck
- * Développement d'une plateforme collaborative énergie et solaire en Flandre
- * Questions diverses

Approbation du compte rendu des réunions précédentes

Les comptes-rendus des réunions de Bureau du 1^{er} et du 11 février 2021 sont adoptés.

DELIBERATION N° 11032021/B01 Marchés publics - Autorisation de lancer la procédure Marché de maintenance, entretien et géoréférencement Eclairage public / feux tricolores/ IRVE / Armoires Numériques

Exposé et proposition :

Vu la délibération en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau pour les marchés publics,

Considérant que le marché actuel s'achève le 30 novembre 2021,

Considérant les besoins du service pour assurer les compétences

Le Président propose le lancement d'un marché selon les modalités suivantes :

Modalités envisagées:

Objet : Maintenance, entretien et géoréférencement de l'éclairage public, des feux tricolores, des bornes IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules électriques) et armoires numériques en 2 LOTS

➔ Lot 1 : Maintenance et entretien de l'éclairage public, des feux tricolores, des bornes IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules électriques) et armoires numériques

➔ Lot 2 : Géoréférencement des réseaux d'éclairage public et feux tricolores

Durée du marché :

1 an, renouvelable 2 fois, soit un maximum de 3 ans

Procédure envisagée :

La procédure utilisée sera un accord cadre, mono attributaire (1 attributaire par lot) à bons de commande passé sous procédure d'appel d'offres ouvert (dans les conditions fixées à l'article R. 2162-13 et l'article R. 2162-14 du code de la commande publique).

Il est proposé au Bureau d'autoriser Monsieur le Président à engager la procédure de consultation, de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre du projet dont les caractéristiques essentielles sont exposées dans la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 11032021/B02
Marchés publics - Groupement d'achat d'énergie

Exposé et proposition :

Vu la délibération en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau pour les marchés publics,

Considérant que le marché actuel s'achève le 31 décembre 2021,

Vu la convention de groupement existante,

Il est proposé :

- la rédaction d'un avenant à la convention initiale de groupement de commande, selon projet en PJ, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

- la possibilité pour les collectivités non adhérentes, d'adhérer avec effet au 1^{er} janvier 2022. Il est également donné la possibilité pour les collectivités qui le souhaitent, de quitter l'achat groupé avec effet au 31 décembre 2021.

L'avenant proposé devra être validé par, au minimum 2/3, des collectivités adhérentes.

- d'autoriser le Président à signer l'avenant avec les Collectivités concernées

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 11032021/B03
Ressources humaines - création de poste

Exposé et proposition :

Vu la délibération en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau pour les ressources humaines,

Considérant l'évolution des missions exercées par le Syndicat,

Le Président propose la création d'un poste à temps complet, cadre d'emploi des rédacteurs, grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe, à compter du 1^{er} avril 2021

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 11032021/B04
Ressources humaines - Convention avec le CDG 59 -
Renouvellement de la convention avec le CDG 59 pour les services
préventions du Pôle Santé et Sécurité au travail

Exposé et proposition :

Vu la délibération en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau pour les ressources humaines,

Considérant que la convention actuelle s'achève,

Vu le projet de convention en annexe,

Il est proposé au Bureau de :

- valider l'adhésion aux services de prévention du CDG59 pole Santé, Sécurité ai Travail, selon la convention en annexe,
- autoriser le Président à signer la convention avec le Président du CDG59

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 11032021/B05
Ressources humaines - Accord de principe pour une mutualisation d'un
apprenti ingénieur avec la Ville d'Hazebrouck

Exposé et proposition :

Vu la délibération en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau pour les ressources humaines,

Considérant que la Ville d'Hazebrouck souhaite mutualiser un poste d'apprenti ingénieur avec le SIECF TE autour des questions liées à la transition énergétique et la rénovation énergétique des bâtiments publics,

Il est proposé au Bureau de donner un accord de principe pour mutualiser un poste d'apprenti ingénieur entre le SIECF TE et la ville d'Hazebrouck, à compter de septembre 2021.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 11032021/B06

Plateforme collaborative ENERGIE ET SOLAIRE

Rapport de M Hervé DELVA, Vice-Président chargé des ENR

Exposé et proposition :

Vu la délibération en date du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau pour « Proposer au Comité, les actions nouvelles à mettre en place pour satisfaire les besoins exprimés par les membres, en fonction de l'évolution des moyens financiers du SIECF »,

Considérant que la maîtrise de la demande en énergie et la production d'énergie renouvelable localement sont des enjeux fondamentaux pour les communes du territoire, mais que les élus et personnels techniques des Communes sont souvent démunis,

Il est proposé au Bureau de donner un accord de principe pour la création d'une plateforme collaborative ENERGIE et SOLAIRE selon les modalités suivantes :

* Un élu et un agent référant par collectivité:

- ✓ Se lancer dans la démarche, la problématique, **les points de vigilances, les bonnes questions à se poser, ...**
- ✓ Comment **se faire accompagner et par qui**,
- ✓ Maîtriser les **réglementations thermiques** : RTex / RE2020, Décret Tertiaire et plus généralement les réglementations afférentes aux problématiques énergie et solaire ;
- ✓ Comment **lancer les études** : Pré-études, études de faisabilité technico-économique, ...;
- ✓ **Inventorier les aides** et financements potentiels,....

* Création d'une plateforme collaborative : principe, l'outil, ...

→ Possibilité d'utiliser la plateforme NEOPSE

→ Déjà utilisée par le SIECF pour communiquer avec les collectivités membres du groupement d'achat d'énergie

→ Gratuite (accès inclus dans l'abonnement du site internet du SIECF)

Déjà utilisée par d'autres communes ayant un site internet 'Réseau des communes'

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Les délibérations sont certifiées exécutoires en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.

Danielle VANMAELE
Secrétaire de séance

Michel DECOOL
Président du SIECF,